

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE n°1

Jeudi 7 novembre 2024

Invitation adressée le 14 octobre 2024 par la directrice de l'école La Charmille, par mail.

Le Conseil d'école s'est réuni le jeudi 7 novembre 2024 de 18h35 à 20h30,
à l'école primaire La Charmille, Saint-Martin-d'Abbat
Secrétaire de séance : Mme Delannoy

Présents :

Directeur.rice	Mme Darras, M. Biet (<i>présidents du conseil d'école</i>)
Enseignantes	Mme Dupuis, Mme Faisant, Mme Lecoœur, Mme Knopp, Mme Février, Mme Boyer, Mme Marchesseau, Mme Delannoy, Mme Douineau
Parents élus	Mmes Dubois, Jeaumeau, Toulotte, Tressou, Noue, Lamour, Coureau, M. Daniel
Maires	M. Turpin, M. Thuillier
SIRIS	Mme Magnin
DDEN	Mme Grugger, Mme Quettier

Excusés :

IEN	Mme Guillaume
RASED	Mme Vaury, Mme Brouté

En introduction, la présidente nomme la secrétaire de séance : Mme Delannoy
Elle propose un tour de table des participants.

Ordre du jour

1. Vote pour permettre un seul Conseil d'école
2. Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'école du 25 juin 2024
3. Approbation du règlement intérieur du Conseil d'école
4. Approbation du règlement intérieur des écoles
5. Rentrée de septembre 2024 : effectifs et répartitions. Mouvement des personnels.
6. Résultats des élections des parents d'élèves.
7. Bilan comptable des coopératives scolaires et de l'USEP
8. Séances piscine
9. Evaluations nationales
10. Projet d'utilisation de la classe n°5
11. Présentation du réseau d'aide (RASED) et du protocole pHARE
12. Projets divers (ELA, hand-ball, classes transplantées, USEP...)
13. Remerciements
14. Evaluation d'école
15. Questions des parents élus
16. Questions diverses

1. Vote pour permettre un seul Conseil d'école pour les deux écoles

Ecole primaire de Saint-Martin-d'Abbat, en date du 7 novembre 2024

Présents: 23 / Pouvoirs: 0

Mme Darras directrice de l'école de Saint-Martin-d'Abbat soumet au vote des membres élus au Conseil d'école la proposition que les conseils d'école de Saint-Martin-d'Abbat et de Germigny-des-Prés soient réunis en un conseil d'école unique pour la durée de l'année scolaire 2024 – 2025.

Détails des votes:

Nombre de votants: 23 / Pour la délibération: 23/ Contre la délibération: 0 / Abstention concernant la délibération: 0

2. Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'école du 25 juin 2024

Après un rappel des différents points abordés, le PV du 3^{ème} conseil d'école (en date du 25 juin 2024) est validé à l'unanimité.

3. Approbation du règlement intérieur du Conseil d'école

Le document est présenté et soumis au vote du Conseil :

Le règlement du conseil d'école 2024/2025 est validé à l'unanimité (Cf. règlement)

4. Approbation du règlement intérieur des écoles

Le règlement avait été soumis au vote lors du 1er Conseil d'école de l'année 2023-2024 pour des modifications :

- Interdiction des téléphones portables étendue à l'ensemble des objets connectés ;
- Introduction du protocole pHARe dans la prévention contre le harcèlement.

5. Rentrée de septembre 2024 : effectifs et répartitions. Mouvement des personnels.

• Les classes, les enseignants

L'école primaire de Saint-Martin compte à présent 8 classes : 4 classes maternelles et 4 classes élémentaires, l'école de Germigny compte 2 classes élémentaires.

Nombre d'inscrits à ce jour : Saint-Martin : **169** / Germigny : **45**/ Total du regroupement : **214**

Les classe et les effectifs

Classes	Effectifs	Enseignants
PS/MS 1	8 PS et 12 MS = 20	Mme Dupuis
PS/MS 2	9 PS et 12 MS = 21	Mme Faisant
GS 1	18	Mme Lecoœur
GS 2	19	Mme Knopp
CP (<i>Germigny</i>)	16 CP et 7 CE1	Mme Delannoy
CE1 (<i>Germigny</i>)	9 CP et 13 CE1	M. Biet
CE2	22	Mme Février
CE2/CM1	21 14 CE2 et 7 CM1	Mme Marchesseau
CM1	23	Mme Darras et Mme Douineau (les lundis et 1 jeudi sur 3)
CM2	25	Mme Boyer et M. Doré (les mardis)

• L'AESH

Une AESH (**A**ccompagnant d'**E**lèves en **S**ituation de **H**andicap), Mme Claudine Boisgibault, intervient actuellement auprès d'un élève de Mme Darras.

• Dispositifs d'aide : les APC

Les APC (=Activités Pédagogiques Complémentaires) sont encadrées par les enseignants soit sur la pause méridienne en élémentaire, de 12h15 à 12h45 à SMA et de 13h à 13h30 à GDP, soit le soir en maternelle (seulement en GS), de 16h35 à 17h05.

- **PPMS** : 1 exercice alerte incendie a été réalisé le 26/9/2024 à SMA, le 27/09/2024 à GDP, et 1 exercice alerte intrusion a été réalisé le 10/10/ 2024 à SMA, le 17/10/2024 à GDP

6. Résultats des élections des parents d'élèves.

Les parents d'élèves ont été appelés à élire leurs représentants (vote par correspondance). Aucun candidat n'était constitué en association.

Taux de participation 47.6 % à GDP et 48.5% à SMA

Parents représentants élus pour l'année 2024 – 2025 à Saint-Martin	
NOM	Prénom
Lamour	Johanie
Toulotte	Jessie-Gaëlle
Dubois	Julie
Lemeur	Nathalie
Prudhomme	Mélanie
Marais	Gaëlle
Cordier	Julie
Noue	Adeline
Daniel (suppléant)	Romain

Parents représentants élus pour l'année 2024 – 2025 à Germigny-des-Prés	
NOM	Prénom
COUREAU	Guillemette
JEAUMEAU	Delphine
TRESSOU	Isabelle

Rappel du rôle des parents élus : ils siègent lors des 3 conseils d'école, ils facilitent la communication entre les familles et l'école et peuvent relayer des propositions.

Il est dommage que certains bulletins aient été invalidés pour cause de modification ou rayure de noms.

Communication des parents représentants :

- L'affichage d'un trombinoscope des représentants a été renouvelé cette année.
- Boite mail dédiée : pegysma@gmail.com
- Une pancarte leur est dédiée dans l'application PrimOT.

• **Elections des délégués de classe**

Parallèlement aux élections des représentants des parents, des délégués ont été élus dans chaque classe d'élémentaire, un premier conseil a eu lieu aujourd'hui. Les élèves ont fait plusieurs propositions et demandes qui seront étudiées par l'équipe enseignante.

7. Bilan comptable des coopératives scolaires et de l'USEP

Mme Lecoer présente le bilan de la coopérative scolaire de Saint-Martin et Mme Delannoy, celui de l'école de Germigny. Les bilans des coopératives sont à votre disposition dans les écoles.

Le bénéfice des photos est un peu moins important à SMA que l'année précédente, peut-être est-ce dû à la plate-forme.

Il faudrait demander à M. Dogniez de retirer l'option noir et blanc car cela nécessite des frais supplémentaires pour n'avoir que les photos couleur.

Il est proposé de faire une photo « rigolote » pour booster les ventes.
Mme Février présente le bilan comptable de l'USEP.

8. Séances piscine

Les 10 séances par classe ont lieu à raison de deux par semaine pendant 5 semaines.
Classe de Mme Darras et Mme Douineau : les lundis et jeudis matin du 9 septembre au 10 octobre.

Classe de Mme Boyer : Les mardis matin et jeudi après-midi du 9/09 au 10/10

Classe de Mme Marchesseau : les lundis et jeudis matin du 14/10 au 29/11

Classe de Mme Février : les lundis et jeudis matin du 2/12 au 24/01

Classe de Mr Biet : les mardis après-midi et jeudis matin du 27/01 au 14/03

Classe de Mme Delannoy : Les mardis matin et jeudi après-midi du 17/03 au 2/05

Il y a eu un souci de recrutement à la piscine : il faut obligatoirement 3 adultes, soit 2 maîtres-nageurs et un enseignant, ou 1 maître-nageur, un enseignant et un parent agréé pour que la séance ait lieu. S'il n'y a pas 3 adultes, la séance peut être annulée.

Les GS ont demandé les créneaux restants disponibles. Le SIRIS doit donner réponse pour la prise en charge du transport.

9. Evaluations nationales

Des évaluations nationales ont été passées dans tous les niveaux d'élémentaire cette année pour la 1^{ère} fois.

Elles sont passées très tôt dans l'année. Les résultats sont transmis de manière individuelle aux parents, et sont en général satisfaisants sur le regroupement.

10. Projet d'utilisation de la classe n°5

Nous souhaitons utiliser cette classe pour faire des séances d'art visuel et d'informatique. Cette salle sert également de salle de réunion.

11. Présentation du réseau d'aide (RASED) et du protocole pHARe

- **Le RASED** (= Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté)

2 enseignantes spécialisées interviendront à l'école :

Mme Vaury : enseignante spécialisée dans l'aide pédagogique

Mme Brouté : psychologue scolaire

- **Le protocole pHARe**

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, pHARe, **est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement**. Mis en place depuis 2021, généralisé aux écoles et collèges à la rentrée 2022, il est étendu aux lycées depuis la rentrée 2023.

Une situation peut être signalée par l'élève victime ou témoin, la famille, ou un adulte de l'établissement, soit auprès du directeur, de la directrice ou d'un(e) enseignant(e), ou via un canal extérieur à l'école (3018, ligne académique, courrier...).

Plusieurs enseignants ont été formés au protocole. D'autres le seront cette année.

Déroulement du protocole : accueil de l'élève victime / mise en place de mesures de protection (en renforçant la vigilance autour de l'élève, en nommant un adulte référent et en mobilisant les élèves proches de la victime) / échange avec les parents / information des parents des élèves impliqués.

Des activités ont été réalisées dans les classes élémentaires lors de la journée contre le harcèlement.

12. Projets divers (ELA, hand-ball, classes transplantées, USEP...)

- **ELA** : les deux écoles ont reconduit cette année la manifestation autour de l'association ELA. Dans les classes de cycle 3, cela a commencé par une dictée que chaque enseignante a adapté à son niveau, puis nous avons fait une course coopérative (« aux bouchons ») le vendredi 18 octobre. A Germigny les élèves ont marché ou couru derrière l'école. Sur le regroupement, il a été parcouru environ 1270 km.
- **Hand-ball** : nous souhaitons reconduire les séances de Hand-ball encore cette année, elles auront lieu en période 5 pour les 4 classes élémentaires de Saint-Martin.
- **Classe transplantée** : Mme Boyer et Mme Darras souhaitent partir quelques nuitées en fin d'année scolaire, mais rien n'est encore arrêté. Les 2 classes travaillant sur le thème de la citoyenneté, le séjour serait en rapport avec ce thème. Cela englobe le devoir de mémoire, les élèves ont été invités à participer davantage aux cérémonies commémoratives.
- **USEP** Aucune date de manifestation n'est connue à ce jour.
- **ENT** : L'école bénéficie depuis la rentrée d'un accès à PrimOT, un ENT (espace numérique de travail) pour le primaire. Les codes de connexion ont été transmis aux parents. A ce jour un seul parent a exprimé le souhait de continuer à recevoir les informations en version papier. Cet ENT permet de remplacer le cahier de liaison papier, mais nous rappelons qu'il est important de signer les mots sur PrimOT, pour cela nous conseillons aux parents d'activer les notifications. Certains documents papier transiteront encore par les élèves. Sur cette application, le SIRIS, l'APE et les représentants des parents ont un espace dédié pour faire passer leurs informations sur les pancartes. Une messagerie école/familles permet également des échanges. Une charte d'utilisation a été donnée aux familles pour signature. Si les débuts ont été difficiles à cause de bugs de l'application, cela semble maintenant être un bon moyen de communication. Les enseignantes ont aussi une partie pour noter les absences, si les parents n'ont pas prévenu l'école ou l'enseignante à l'avance, ils reçoivent alors un message les invitant à justifier l'absence. Cet outil est financé par le SIRIS.
- Nous rappelons que les messages envoyés ne requièrent pas de réponses immédiates.
- **Manifestations à venir** : Goûter de Noël le 13 décembre à Saint Martin d'Abbat et le 19 décembre à Germigny des Prés.

13. Remerciements

- Remerciements à la **mairie de Saint-Martin** pour les travaux d'amélioration des préaux de la cour élémentaire, tous les panneaux en plastique transparents ont été remplacés par des vitres et des entourages en PVC.
- Remerciement au **Policier Municipal** pour son aide lors de l'exercice intrusion et sa présence sur le parcours pour aller au stade pour assurer la sécurité des élèves.
- Remerciements au **SIRIS** pour avoir accepté de doter les écoles de la plateforme PrimOT ainsi que d'un téléphone portable pour l'école de Saint-Martin qui servira de moyen de communication supplémentaire lors des sorties scolaires par exemple, les enseignantes utilisant leur téléphone personnel jusque-là.
- Remerciements à l'**APE** pour ses dons qui ont permis à l'école de bénéficier d'activités supplémentaires et qui cette année vont permettre de nouveau de financer des sorties, des activités ou du matériel.
- Remerciement pour l'installation de la fibre à Germigny.

14. Evaluation d'école

Depuis deux ans, toutes les écoles s'inscrivent dans cette démarche selon une planification quinquennale. Sur le secteur, nos deux écoles sont concernées. L'évaluation doit aider les écoles à faire émerger leurs caractéristiques et à analyser elles-mêmes leur fonctionnement ; les résultats de leurs élèves et la qualité de leur suivi, à valoriser l'investissement de leurs équipes pédagogiques et à dégager des pistes d'action.

Les travaux menés ont vocation à conduire à une actualisation ou à un renouvellement du projet d'école.

L'évaluation d'école est organisée en trois phases successives :

- Une **phase d'auto-évaluation** réalisée par l'équipe de l'école. Pour une analyse la plus pertinente possible, il est important de recueillir le plus grand nombre d'éléments venant de tous ceux qui contribuent à la vie de l'école : élèves, parents, enseignants, personnels non enseignants : dans cet objectif, un questionnaire en ligne sera proposé aux familles. L'équipe pédagogique pourra ainsi intégrer les résultats à son travail d'analyse.
- Le **regard d'évaluateurs externes** qui conforte, prolonge et enrichit la réflexion collective menée par l'équipe.
- Une présentation par l'équipe d'évaluateurs externes **d'un rapport d'évaluation** qui propose des axes de développement, des plans d'action et des recommandations pour le projet d'école.

15. Questions des parents élus

- **L'APE a de nouveau été sollicitée par des parents sur l'ouverture d'un centre de loisirs les mercredis à Saint Martin d'Abbat.**

L'absence de centre de loisirs pourrait influencer ou décourager l'installation de familles sur la commune et donc l'inscription à l'école. Mme Ferreira Martins propose de rencontrer les parents d'élèves élus. Les parents pourraient aussi faire remonter les besoins auprès de la CCL, afin que celle-ci soit prise en charge. Le nombre d'élèves inscrits dans le regroupement diminue.

- **Colosses aux pieds d'argile : est-ce que l'équipe enseignante pourrait envisager une intervention de cette association ?**

La brigade de Pithiviers intervient tous les ans dans l'école sur les sujets de violence. Mme Darras a aussi contacté une personne de l'académie pour intervenir aussi sur ce thème. Elle propose de rencontrer la personne responsable de l'association sur le département, et de voir par la suite, si celle-ci peut être envisagée pour le cycle 3.

- **Cour de récréation de la maternelle de Saint Martin d'Abbat et classe de Mme Faisant: où en sont les différents projets ?**

Les enseignantes sont en attente d'un retour de l'architecte pour l'aménagement.

Pour la classe de Mme Faisant, la mise en place de stores sera étudiée.

- **Cours de musique sur Saint Martin d'Abbat : est-ce envisagé ?**

Mme Ferreira Martins a commencé des démarches dans ce sens. Elle étudie les possibilités.

- **Projet pour la mise en place de bancs à l'école de Germigny-des-Prés : où en est-il ?**

Les bancs sont arrivés et seront installés prochainement.

- **Règlement pendant les récréations : y-a-t-il une différence d'application entre l'école et le SIRIS ?**

Les enseignantes de maternelles ont regroupé les élèves dans la cour et ont présenté leur règlement en présence des agents.

Une réunion a été organisée en septembre entre les enseignants et le personnel SIRIS et communal. Le règlement en élémentaire est travaillé avec les enfants et sera aussi

présentés au personnel. Les conditions de surveillance ne sont pas les mêmes lors de la pause méridienne, des adaptations sont donc nécessaires.

16. Questions diverses

- Mme Darras étant nouvellement nommée, elle bénéficiera d'une formation de 2 semaines pour la direction d'école, formation faite en visio au sein de l'établissement.
- M. Daniel constate qu'il y a des fumeurs devant l'école et que cela peut être dérangeant pour les élèves. Cela est remonté aussi lors d'un conseil d'enfants. Un panneau de sensibilisation pourrait être réalisé par les élèves.
- Les enseignants souhaiteraient un bac pour le tri du papier et que le personnel communal se charge de la collecte. M. Thuillier annonce qu'au 1er juillet 2025 le Sictom va mettre en place la collecte de tri à domicile, le papier pourra être collecté à l'école.
- Date du prochain conseil d'école : jeudi 13 mars 2024 à Germigny-des-Prés.

Signature de la secrétaire du conseil :
Valérie Delannoy, enseignante



Signature de la présidente du Conseil :
Valérie Darras, Directrice

